



"Les nouveaux médias : des jeunes libérés ou abandonnés ?"

publié le 07/11/2008


Rapport d'information de la Commission des affaires culturelles du Sénat

Descriptif :

Rapport de David Assouline, sénateur d'Ile-de-France, du 22 octobre 2008

Les jeunes utilisent les outils numériques davantage et souvent mieux que leurs parents. Ils se servent de ces nouveaux médias pour la messagerie instantanée et les blogs, parfois en même temps.

Après avoir analysé les aspects positifs et les écueils de ces pratiques numériques chez les jeunes, le rapport insiste sur l'impératif d'éducation aux médias. Parmi les 15 préconisations du rapport, les missions du Clemi sont rappelées.

Le rapport est disponible en plusieurs formats (une page, synthèse de quatre pages, au format pdf) sur [le site du Sénat](#). 



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.